



VISION STRATÉGIQUE DE LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC
UN COMMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

27 septembre 2004

INTRODUCTION

Dans son document du 27 mai 2004¹, la Communauté métropolitaine de Québec offre à la consultation une vision stratégique du développement de son territoire.

En premier lieu, l'Université Laval est particulièrement heureuse de noter que plusieurs de ses professeurs et étudiants, notamment à la Faculté d'architecture, d'aménagement et des arts visuels, ont apporté, depuis plus d'un an et demi, leur contribution et collaboré avec la Communauté métropolitaine de Québec à l'élaboration du projet de vision stratégique.

En second lieu, l'Université Laval rappelle que sa compétence propre est en organisation de l'enseignement et de la recherche, et elle exprime sa confiance dans la compétence disciplinaire de ses professeurs et professeures pour éclairer les autorités publiques et la population dans les grandes décisions susceptibles d'affecter les orientations collectives.

Dans les brefs commentaires que nous offrons à la réflexion de la Communauté métropolitaine de Québec, l'Université Laval veut mettre en relief son rôle au sein de cette communauté régionale, et le service élargi qu'elle rend de plus en plus à toute la population dans le domaine qui lui est propre, celui de l'accès à la connaissance pour tous et pour toutes.

¹ Communauté métropolitaine de Québec, Vision stratégique du développement, Projet d'énoncé – Défis, orientations et pistes d'action, 27 mai 2004, 46 pages.

1. UNE UNIVERSITÉ IMPORTANTE POUR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

L'Université Laval est importante à tous égards pour la Communauté métropolitaine de Québec. Elle est le deuxième employeur en importance de la région, avec plus de 4 000 employés réguliers; l'Université Laval émet en effet quelque 20 000 formulaires T4 par année. Son budget de fonctionnement annuel est de 390 M \$, auquel s'ajoutent des fonds de recherche de plus de 200 M\$.

De plus, l'Université Laval a investi plus de 230 M \$ en immobilisations de 1989 à 2003, et elle prévoit des immobilisations additionnelles de près de 165 M \$ d'ici 2008. Enfin, environ 13 M \$ de compensations tenant lieu de taxes sont versées annuellement à la Ville de Québec.

La recherche

Le chiffre de 200 M \$ témoigne d'une performance remarquable en recherche. L'Université Laval compte 35 centres de recherche majeurs reconnus; elle héberge le siège de trois réseaux canadiens de centres d'excellence (en optique, en géomatique et en recherche arctique). Au chapitre des contrats de recherche, l'Université Laval entretient des liens avec quelque 400 compagnies et sociétés.

L'Université Laval favorise un continuum entre la recherche fondamentale, la recherche éducative et le transfert des connaissances par des applications concrètes. Elle maintient des liens étroits avec le milieu et elle s'assure que, dans le respect de la propriété intellectuelle, les applications des travaux des chercheurs contribuent au progrès collectif. La recherche à l'Université Laval connaît, depuis nombre d'années, de nombreuses retombées qui se sont matérialisées en spin-offs, notamment par la création d'entreprises de haute technologie. Grâce à la recherche effectuée à l'Université Laval et à ses retombées, la région de Québec a bien réussi la nécessaire diversification de son économie.

La formation

L'Université Laval n'est pas importante d'abord que pour les chiffres, aussi intéressants soient-ils. L'Université Laval est importante parce qu'elle forme, au bénéfice de notre communauté régionale et au-delà, les citoyens instruits et éduqués dont notre société a besoin. Ainsi, en 2003-2004, l'Université Laval a décerné un diplôme à 8 726 personnes. De ce nombre, 243 personnes ont reçu un doctorat (soit 6 % du total canadien), 1 819 ont reçu un diplôme de 2e cycle et 6 664 ont reçu un diplôme de premier cycle. Les diplômés universitaires acquièrent une pensée critique, de la créativité, des compétences en communication, en résolution de problèmes et en recherche qui sont d'une valeur inestimable tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

Le marché du travail requiert de plus en plus de personnes très instruites et elles sont rémunérées en conséquence. Au cours de leur vie, les diplômés universitaires gagneront en moyenne un million de dollars de plus que ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires. L'Université Laval rappelle que, de 1990 à 2003, 1,4 million d'emplois ont été créés au pays pour les diplômés universitaires. Réciproquement, 1,2 million d'emplois ont été perdus par

ceux qui ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires. On le voit donc, une formation universitaire ouvre la voie à des possibilités culturelles, sociales et économiques – pour les jeunes qui entrent à l'université, pour les apprenants adultes, pour les nouveaux Canadiens ainsi que pour les membres des groupes sociaux traditionnellement désavantagés comme les Autochtones, les familles à faible revenu, ou les personnes handicapées. Dans son rôle de création et de transmission de la connaissance, l'Université Laval joue donc un rôle essentiel pour assurer le progrès de la Communauté métropolitaine de Québec et de notre collectivité.

2. UNE UNIVERSITÉ OUVERTE

La direction de l'Université Laval souhaite faire de plus en plus de l'Université Laval une université ouverte à la ville, ouverte au milieu dont elle est partie prenante. Cette ouverture se manifeste de nombreuses façons.

L'ouverture au milieu

L'Université Laval offre sur tout le territoire du Québec une très importante activité de formation continue. Elle est aussi à la source de liens fondamentaux avec tout le réseau hospitalier de la région de Québec Chaudière-Appalaches et de tout l'Est du Québec. Dans son milieu immédiat, l'Université Laval démontre son ouverture notamment par les nombreuses ententes de partenariat conclues avec divers acteurs importants de notre milieu : le Centre des congrès de Québec, le Musée de la civilisation, le Réseau de transport de la Capitale, la Société des Parcs de sciences naturelles du Québec et avec la ville de Québec elle-même.

Cette année, cette ouverture se manifestera encore plus par la création de deux sous-comités mixtes permanents avec la Ville de Québec portant respectivement sur l'immigration et sur la culture et ce, dans le cadre de l'entente de partenariat qui lie déjà les deux organisations. De plus, l'Université Laval renouvellera son entente de 1999 avec le Centre des congrès, et elle entend signer au moins trois nouvelles ententes avec des organismes du milieu.

Enfin, l'Université Laval est une des universités québécoises les plus ouvertes aux collègues. En effet, à ce jour, quelque 68 ententes DEC-BAC conclues entre l'Université Laval et 19 établissements collégiaux du Québec. Ces ententes couvrent des champs d'études aussi variés que la comptabilité, les services financiers, la biochimie, l'informatique, les sciences et technologies des aliments. Elles permettent à des finissants du secteur technique du collégial de poursuivre leurs études à l'université en permettant de reconnaître un certain nombre de crédits pour leurs études collégiales.

Dans tous ses efforts d'ouverture à l'endroit du milieu, des collègues et de divers organismes, l'Université Laval cherche à identifier des façons nouvelles de partager davantage la richesse de ses connaissances avec l'ensemble de la population. L'Université Laval est fière de se décrire comme une université complète, offrant de la formation et de la recherche dans presque tous les champs du savoir. Comment partager cette richesse avec le plus grand nombre, au-delà de notre activité formelle de formation et de recherche ? Voilà un défi de taille. Déjà, par la collaboration remarquable de beaucoup de nos professeurs aux conférences de l'Association des diplômés en région ou encore par leur participation aux activités de

l'Université du troisième âge de Québec (UTAQ) et à la mise sur pied des grandes expositions du Musée de la civilisation ou ailleurs, l'Université Laval a ouvert des pistes fort intéressantes à cet égard. L'Université Laval souhaite, dans 5, 10, 15 ou 20 ans, être un modèle de transfert de ses connaissances vers le plus grand nombre.

L'international

L'Université Laval, comme le mentionne le document de consultation de la Communauté métropolitaine de Québec², est la fenêtre de Québec sur l'international. Quelque 3 000 étudiants étrangers la fréquentent annuellement, et elle a noué des ententes avec plus de 400 universités dans le monde pour favoriser la mobilité de ses étudiants dans le cadre de leur formation. Son profil international en fait un chef de file en la matière au Québec. Déjà, plus de 500 de ses étudiants de 1^{er} cycle effectuent annuellement un stage à l'étranger pour s'ouvrir au monde et ainsi donner une valeur ajoutée à leur diplôme.

Dans toutes ces actions, l'Université Laval est disposée à poser tous les gestes nécessaires pour favoriser non seulement l'attrait des immigrants dans la communauté métropolitaine de Québec, mais aussi leur intégration parmi nos concitoyens. Ce faisant, l'Université Laval adhère pleinement et activement à l'objectif du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, qui souhaite faire de Québec le deuxième pôle d'immigration au Québec.

La culture

La Communauté métropolitaine de Québec consacre tout un chapitre de son document de consultation à la culture. L'Université Laval se réjouit de l'importance accordée à ce volet essentiel de l'activité humaine. Elle rappelle, à cet égard, qu'elle demeure le seul lieu complet de formation universitaire en musique au Québec en dehors de Montréal. L'Université Laval rappelle aussi qu'elle est à l'origine de la fondation de l'Orchestre symphonique de Québec et du groupe Les Violons du Roy. Elle demeure le seul lieu de formation en arts visuels hors de la métropole avec une école des Arts visuels dynamique, implantée au cœur du quartier St-Roch, et que fréquentent plus de 1 200 étudiants et étudiantes; le plus important contingent étudiant dans cette partie de la ville. Sa Troupe de théâtre des Treize constitue une école théâtrale importante, qui alimente la vie théâtrale de notre milieu régional. Enfin, l'Université Laval est source d'une très importante activité d'édition de livres portant sur divers aspects de notre vie en société et de notre histoire.

Aussi, l'Université Laval approuve les orientations et les pistes d'action énoncées dans le document de consultation de la Communauté métropolitaine de Québec au sujet de la culture. Elle rappelle que par la création d'un sous-comité permanent ville de Québec – Université Laval sur la culture, elle va elle-même chercher à favoriser davantage la concertation « des acteurs voués au développement culturel³».

² Communauté métropolitaine de Québec, *Vision stratégique du développement*, page 15.

³ Op. cit., page 33.

3. UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Le document de consultation de la Communauté métropolitaine de Québec propose, enfin, une communauté plus riche. Tout en souscrivant aux orientations générales mise de l'avant à ce chapitre, l'Université Laval s'étonne de l'absence de l'éducation comme source non seulement de réalisation personnelle, mais aussi comme source de création de richesse collective.

La création de la richesse collective

Une étude récente⁴ met en relief les éléments suivants : a) l'éducation post-secondaire est au cœur de l'économie et de la société canadienne; b) le Canada dépend plus que les autres pays du G7 de ses universités comme source d'innovation (29,5 % de la R&D canadienne est faite dans les universités, contre 13,9 % aux États-Unis); c) des années de sous-financement chronique ont miné le potentiel des universités canadiennes. Ainsi, le Canada a glissé au 8^e rang, ex-aequo avec l'Autriche, pour son niveau de vie national. Lorsque le document de consultation de la Communauté métropolitaine de Québec propose une communauté plus riche, il lance donc tout un défi à toute la région. Comment relever ce défi ?

Tout un défi

L'Université Laval croit fermement que, dans une économie de plus en plus basée sur la connaissance, il faut accroître le nombre de nos concitoyens qui ont une formation post-secondaire, et développer la recherche. Elle rappelle, à cet égard, que dans sa *Stratégie canadienne d'innovation*, le Gouvernement du Canada fixait comme objectifs que le pourcentage de Canadiens de 25 à 64 ans ayant une éducation supérieure passe de 39% à 50% d'ici 2012. Le gouvernement visait aussi à ce que les admissions à la maîtrise et au doctorat s'accroissent d'une moyenne de 5 % par année d'ici 2010. Enfin, le gouvernement canadien souhaitait, pour atteindre ces objectifs, que les universités et collèges jouent un rôle central pour inciter les Canadiens et Canadiennes à adhérer avec enthousiasme au concept de la formation continue « à vie ».

À ce chapitre, l'Université Laval fait remarquer qu'en quelques années seulement, la proportion du total de des crédits étudiants aux trois cycles en formation continue est passée de 3 à 15 %, et que la proportion de sa population étudiante inscrite aux cycles supérieurs de la maîtrise et du doctorat est passée de 18% à tout près de 25 %.

L'objectif de scolarisation accrue aux cycles supérieurs s'appuie sur le travail réalisé aux ordres antérieurs de formation, du primaire au collégial. Dans ce contexte, l'Université Laval salue et appuie activement l'initiative de la Ville de Québec d'adhérer au mouvement mondial des « cités éducatives ». L'Université Laval félicite aussi la Chambre de commerce de Québec pour avoir été l'initiatrice de cette mesure, qui aura pour objet de camper l'éducation au cœur des préoccupations quotidiennes des citoyens et citoyennes, de faire de l'éducation – à tous les niveaux – la véritable clé non seulement du progrès personnel, mais

⁴ TD Economics Report, March 15, 2004

aussi du progrès collectif et de la création de richesse sans laquelle aucune mesure de redistribution n'est envisageable.

La région de Québec, avec ses commissions scolaires, ses collèges et ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche a les outils requis pour favoriser, par l'éducation, son développement social, culturel et économique, et pour la faire rayonner davantage au Québec, au pays et dans le monde.

L'Université Laval souhaite donc qu'à l'instar de la ville de Québec, la Communauté métropolitaine de Québec accepte de se définir comme *communauté éducative*, et de prendre les mesures nécessaires pour inciter les citoyens à penser éducation

CONCLUSION

L'Université Laval appuie donc dans son ensemble le projet de vision stratégique soumis à la consultation par la Communauté métropolitaine de Québec.

Elle soumet que, dans le contexte d'une économie reposant de plus en plus sur l'innovation, fruit de l'application des technologies de l'information à tous les secteurs de l'activité, une éducation accrue à tous les niveaux, notamment aux niveaux supérieurs des collèges et de l'université, constitue la clé de la poursuite de notre développement social, culturel et économique.

Elle propose donc que la Communauté métropolitaine de Québec non seulement appuie l'initiative de la ville de Québec d'adhérer au mouvement mondial des cités éducatives, mais aussi qu'elle accepte de se définir elle-même comme une communauté éducative.

Le 27 septembre 2004